

## **Annexe VII - Contrat Global « Cure Yonne » – Les enjeux du bassin versant**

Suite au diagnostic réalisé par la cellule d'animation et validé par les membres du Comité de Pilotage, les enjeux et objectifs du Contrat Global « Cure Yonne » sont :

### **1. Préserver les milieux aquatiques**

- 1.1. Préserver les masses d'eau petits cours d'eau en très bonne qualité
- 1.2. Préserver les Zones Humides et mettre en valeur le patrimoine naturel
- 1.3. Protéger la faune patrimoniale

### **2. Reconquérir et mettre en valeur les milieux aquatiques**

- 2.1. Améliorer la continuité écologique
- 2.2. Préserver, maintenir ou recréer une ripisylve de qualité
- 2.3. Limiter l'impact de l'activité forestière et agricole dans l'hydromorphologie des cours d'eaux
- 2.4. Limiter l'impact des lâchers d'eau des barrages

### **3. Améliorer et préserver la qualité de l'eau superficielle**

- 3.1. Réduire la pollution diffuse par les produits phytosanitaires
- 3.2. Maîtriser et réduire les rejets des activités économiques professionnels
- 3.3. Diminuer l'impact des rejets domestiques
- 3.4. Réduire la pollution diffuse domestique

### **4. Améliorer la qualité des eaux souterraines et sécuriser l'approvisionnement et l'alimentation en eau potable**

- 4.1. Protéger réglementairement les captages
- 4.2. Réduire les pollutions diffuses sur les BAC
- 4.3. Assurer une distribution d'eau potable conforme aux normes en vigueur
- 4.4. Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable

### **5. Rationaliser l'organisation territoriale**

### **6. Améliorer la connaissance et la communication**

- 6.1. Réaliser les inventaires et les études complémentaires nécessaires à l'atteinte des objectifs du contrat
- 6.2. Assurer le suivi de la qualité de l'eau
- 6.3. Développer la connaissance et le fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques
- 6.4. Communication et sensibilisation de tout public